



## CONVOCATIION

Conformément à l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, le Collège des Bourgmestre et échevins invite les conseillers à assister à la prochaine réunion du Conseil communal qui aura lieu

**le jeudi 08.02.2024 à 14:00 heures**  
**dans la salle polyvalente (dernier étage Maison communale),**  
**2, rue du Château, L-8385 Koerich**

aux fins de délibérer sur les points faisant l'objet de l'ordre du jour conformément à ce qui suit:

Art. 18 de la loi communale  
modifiée du 13 décembre  
1988

Art. 18. Le conseil ne peut  
prendre de résolution, si la  
majorité de ses membres  
en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a  
été convoquée deux fois  
sans s'être trouvée en  
nombre requis, elle pourra,  
après une nouvelle et  
dernière convocation, quel  
que soit le nombre des  
membres présents,  
prendre une résolution sur  
les objets mis pour la  
troisième fois à l'ordre du  
jour.

Les deuxième et troisième  
convocations se feront  
conformément aux règles  
prescrites par les articles 12  
et 13, et il sera fait mention  
si c'est pour la deuxième  
fois ou pour la troisième  
que la convocation a lieu;

en outre la troisième  
convocation rappellera  
textuellement les deux  
premières dispositions du  
présent article.

Un membre du conseil qui,  
sans motif légitime, n'aura  
pas été présent à trois  
séances consécutives  
pourra, sur la proposition  
du conseil, être déclaré  
démissionnaire par le  
ministre de l'Intérieur.

### Séance publique

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 08.12.2023
2. Vente aux enchères de bois de chauffage – fixation modalités
3. Création passage piéton, rue de Goetzingen Goeblange
4. Convention Sidero : raccordement site Cactus à la station d'épuration Mamer
5. Convention Sidero : assainissement site Cactus Windhof
6. Projet adaptation signalisation/marquage (mise en œuvre des modifications apportées au règlement général de circulation)
7. Extension/harmonisation du système de contrôle d'accès des infrastructures communales
8. Réaménagement de la salle des fêtes à Koerich
9. Projet de lotissement Neie Wee-rue de Windhof à Koerich
10. Mise en état de la voirie rurale : projet de réaménagement du chemin rural au lieu-dit « Hiëlselsbësch » à Koerich
11. Mise en place de numérotation au lieu-dit Fockemillen
12. Vente de matériel roulant – approbation et création d'article afférent
13. Cours pour adultes – validation contrats
14. Subsidés 2023 (année de référence 2022) à allouer aux sociétés et associations de la commune – arrêt svnt art. 3 du règlement déterminant les subsidés à allouer aux sociétés et associations de la commune
15. Rapports et informations

### Séance à huis clos

16. Nomination sur le poste d'employé communal (secrétariat/rerelations publiques)
17. Autres dossiers du personnel

Koerich, le 02.02.2024

Pour le Collège des Bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre,

Dantel WIRTH

Le Secrétaire communal,

Patrick LECOQ